

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CHRIST BRIOST

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 080-218006609-20260928-DEL_01_280926-DE

Séance du 28 septembre 2026

Délib. n° 01/280926

L'An deux mil vingt six, le vingt huit septembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 11

Présent(s) : 10

Pouvoir(s) : 0

Date de convocation :

21/09/2026

Secrétaire de séance :

Mme SZAREK France

Mme GRIMAUX Brigitte

Etaient présents :

M. BELLARD Joël	Mme SZAREK France	Mme LUCAS Marie-Laure
Mme GRIMAUX Brigitte	M. BIGOT Arnaud	M. LABRUYERE Renaud
M. SANCHEZ Patrice	Mme MANSARD Michèle	M. FERNET Victor
M. LEPOIX Pierre		

Absent(s) excusé(s) : Mme LEBEAU Mathilde

Objet : **ÉCLAIRAGE PUBLIC effectué par le TE80 (Territoire d'Energie Somme)**
Rue du Calvaire, du Rouissoir, du Jeu d'Arc, de la Ferme, du 41^{ème} Régiment d'Infanterie et Grande Rue
Avec adhésion à la maintenance EP

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public étudié par le Territoire d'Energie Somme (TE80) relatif au remplacement de 28 points lumineux et la pose d'1 point lumineux neuf, dans les rues suivantes :

- Rue du Calvaire
- Rue du Rouissoir
- Rue du Jeu d'Arc
- Rue de la Ferme
- Rue du 41^{ème} Régiment d'Infanterie
- Grande Rue

Monsieur le Maire propose aux conseillers d'approuver ce projet d'un montant de 47 297 € H.T., soit **56 137 € T.T.C.**, dont la maintenance sera assurée par le Territoire d'Energie Somme.

Si le Conseil Municipal accepte, il sera établi entre le Territoire d'Energie Somme et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux, avec l'adhésion à la maintenance de l'éclairage public installé par le TE80, suivant le plan de financement suivant :

- **Détail des montants pris en charge par la Fédération**
 - ✧ 20 % du coût HT des travaux (28 456 €) 5 691,00 €
 - ✧ 70 % du coût HT des travaux de rénovation d'armoire de commandes et de mise aux normes du réseau (15 746 €) 11 023,00 €
 - ✧ La maîtrise d'œuvre de 7 % du coût HT des travaux 3 094,00 €
 - ✧ La TVA sur les travaux 8 840,00 €
 - Total : = 28 648,00 €**
- **Contribution de la Commune 27 489,00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- d'adopter le projet présenté par Territoire d'Energie Somme,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage et de confier la maintenance au Territoire d'Energie Somme,
- d'accepter la contribution financière de la commune estimée à 27 489,00 €.

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire
Joël BELLARD

